



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 81/2016

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 25 Voixants : 29 Procurations : 04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 22 NOV. 2016
Affiché le :

L'An deux mille seize, le dix-sept Novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 10 Novembre 2016.

PRÉSENTS : Mmes et MM. MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, FIEVRE, ARNAL, RIGAUD, LE GUIRIEC, FERTE J., SEIB-TAUPIN, FERTE S., JOUET, DELON.

PROCURATIONS

M. JOUSSEAUME	à	Mme MAUREL
M. MARQUIER	à	Mme SCHINTONE
Mme GARBIN	à	M. DELON
M. MARTIN	à	Mme SEIB-TAUPIN

SECRETARE : Mme LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : URBANISME - Résidence Alsona - Dénomination de voie

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a été saisie par la SARL « GOTHAM » afin que la commune procède à la dénomination de la future voie de la résidence « Alsona » route de Seilh à Aussonne.

Il est proposé le nom d'Emile Zola.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à la majorité (5 abstentions : MMES ET MM. FERTE S, SEIB-TAUPIN, JOUET, MARTIN, FERTE J):

- D'accepter la proposition et de dénommer la voie « Emile Zola ».

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 18 Novembre 2016

Le Maire,

Lysiane MAUREL

